

Avenant n° 2 du 24/04/2024 au règlement du jeu concours
Princesse Margot By « Molitor – MGallery Hôtel Collection »

PROLONGATION DU JEU

Règlement validé le 07/02/2024 par Maître Raphaël FARHI.

L'Association PRINCESSE MARGOT, association régie par la Loi 1901 et reconnue d'intérêt général, immatriculée sous le numéro SIRET 803 390 798 00020, dont le siège est situé 12 RUE GEORGES HUCHON 94300 VINCENNES, a pour mission de soutenir les enfants atteints de cancers et leurs familles.

Comme signalé à l'article n° 8 de notre règlement, nous prolongeons le jeu concours jusqu'au Mercredi 29/05/2024.

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 30/05/2024 à 9H00 au Molitor 13, Rue Nungesser et Coli 75016 Paris.

Le tirage se fera à huis clos.

Une enveloppe contenant les noms et prénoms des 6 gagnants sera remise en main propre à Monsieur Grégory Millon lors du cocktail qui aura lieu au Molitor le jeudi 30/05/2024 à 17H00.